BREVET D'INVENTION

MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE

P.V. n° 984.678

1.411.007

SERVICE de la PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

Classification internationale B 43 c

Perfectionnement aux réservoirs de stylographes à cartouche perforable.

Société anonyme dite : ÉTIENNE PANICI & C° résidant en France (Seine).

Demandé le 10 août 1964, à 12^h 27^m, à Paris.

Délivré par arrêté du 16 août 1965.

(Bulletin officiel de la Propriété industrielle, n° 39 de 1965.)

(Brevet d'invention dont la délivrance a été ajournée en exécution de l'article 11, § 7, de la loi du 5 juillet 1844 modifiée par la loi du 7 avril 1902.)

Les fabricants de stylographes à cartouches d'encre s'adaptant dans le réservoir ont l'habitude de fournir à leur clientèle soit des cartouches simples, soit des cartouches doubles, c'est-à-dire des cartouches divisées en deux parties, sans communication l'une avec l'autre, et retournables, c'est-à-dire permettant, quand le contenu d'une partie est épuisé, de pouvoir alimenter le stylographe par le contenu de l'autre partie.

Ces deux types de cartouche (simple ou double) sont de dimensions différentes, c'est-à-dire doivent être prévus pour des stylographes munis de réservoir de dimensions différentes.

L'usager ayant acheté un stylographe destiné à des cartouches simples ne peut donc se réapprovisionner en cas de besoin avec des cartouches doubles et inversement.

L'invention a pour objet un réservoir de stylographe à cartouche, aménagé de manière à recevoir à volonté des cartouches de deux types grâce à des butées intérieures pouvant prendre appui pour l'insertion de la cartouche dans le stylographe proprement dit, sur l'arrière soit de la cartouche simple de plus petite longueur soit de la cartouche double plus longue.

L'invention sera mieux comprise par le dessin annexé qui représente à titre d'exemple une réalisation de l'invention.

Sur le dessin:

Les figures 1 et 2 montrent pour mémoire en élévation les deux types de cartouche usuels.

La figure 3 montre en coupe une réalisation du réservoir suivant l'invention.

Comme on le voit figure 1, une cartouche d'encre simple de type connu, est constituée par une petite capsule cylindrique en plastique 1 remplie d'encre comportant d'un côté un fond plat 2 et de l'autre côté une partie légèrement conique 3 destinée à être introduite dans le stylographe proprement dit, et munie intérieurement d'une paroi 4 destinée à être perforée pour la décharge de l'encre qu'elle contient, quand on exerce sur son fond 2 une poussée provoquée par le vissage du réservoir sur le corps du stylographe proprement dit.

Sur la figure 2, on a représenté une cartouche double de type également connu constitué par deux cartouches 5 et 5' réunies en général par une bague 6, chacune d'elles comportant une partie conique 7 ou 7' avec paroi perforable 8 ou 8'. L'ensemble de cette cartouche est symétrique et plus long que la cartouche simple de la figure 1. Comme il a été rappelé plus haut, elle peut être retournée après épuisement de l'un de ses éléments et la poussée du réservoir dans chacune de ses positions symétriques doit être exercée sur une partie conique 7 ou 7' plus étroite que le fond plat 2 de la cartouche simple.

Le réservoir 9 suivant l'invention, représenté figure 3, est dimensionné de manière à pouvoir recevoir les deux types de cartouches représentées figures 1 et 2 et de pouvoir exercer sur chacune d'elles l'effort de poussée nécessaire à la perforation de la paroi perforable lors de l'introduction dans le stylo proprement dit sous l'effort de vissage de son filet 10 dans le filet correspondant du stylographe.

Comme on le voit sur le dessin, le réservoir est aménagé intérieurement de manière à présenter vers son fond une butée 11 coopérant avec la partie conique 7 ou 7' de la cartouche double 5-5' représentée en trait plein au dessin. Il comporte, d'autre part, un rétrécissement ménagé de manière à former une deuxième butée 12 susceptible de prendre appui sur le fond plat 2 de la cartouche simple 1 représentée en trait mixte au dessin.

Il en résulte donc bien que le réservoir suivant l'invention peut recevoir et coopérer avec les deux types de cartouches simple ou double.

Bien entendu, l'invention n'est pas limitée à la

65 2191 0 73 625 3 • Prix du fascicule : 2 francs

[1.411.807] — 2

forme et à la dimension particulière des cartouches, simple ou double; il suffit que le réservoir présente les deux types de portées ci-dessus.

RÉSUMÉ

L'invention a pour objet un perfectionnement aux réservoirs de stylographes destinés à être alimentés par des cartouches d'encre, perforées au moment de leur montage dans le réservoir, et porte plus particulièrement sur les points suivants :

1º Le réservoir est aménagé intérieurement de manière à pouvoir recevoir et coopérer pour la poussée nécessaire à la perforation, avec deux types de cartouches et notamment avec soit des cartouches simples, soit des cartouches doubles;

2º Le réservoir comporte intérieurement une butée supérieure coopérant avec la partie supérieure étroite d'une cartouche double et une butée annulaire de plus grand diamètre coopérant avec le bord du fond plat d'une cartouche simple.

Société anonyme dite : ETIENNE PANICI & C°

Par procuration:

BEAU DE LOMÉNIE, André ARMENGAUD & G. HOUSSARD

Etienne Panici & Cº



Fig. 1

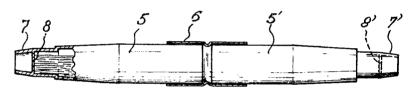


Fig. 2

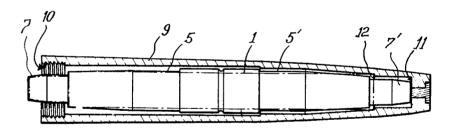


Fig.3